



SOLITAIRE DES SERIES

AVIS DE COURSE

Samedi 10 juillet 2010

Toucans, Surprises, Grand Surprises, 5.5m et Cruisers ACVL (SRS 2010)

1. ORGANISATION ET CONTACT

Cercle de la Voile de la Société Nautique de Genève, Port-Noir - 1223 Cologny, Suisse
Tel: +41 22 707 05 00 / Fax : +41 22 707 05 09
Jérôme Zanuss-Forte / voile@nautique.org

2. REGLES REGISSANT LES COURSES

- 1) Les Règles de Course à la Voile de l'ISAF 2009-2012;
- 2) Les prescriptions de Swiss Sailing;
- 3) Les règles de classe des séries admises et les règles de l'ACVL (SRS 2010);
- 4) L'avis de course et les instructions de course du CVSNG.

3. PUBLICITE

La Solitaire des Séries est une manifestation de catégorie C, conformément à l'Annexe 1 Section II RCV.

4. SERIES ADMISES

Régates ouvertes aux séries des Toucans, Surprises, Grand Surprises, 5.5m et bateaux de croisière (voiliers ACVL ayant un certificat de jauge SRS 2010 valable)

5. PROGRAMME

09:00 à 10:00 Retrait des instructions de Course et Briefing à 10h00.
Dès 11:00: Départ unique pour toutes les séries admises.
18h00 : Clôture /Selon annonce, distribution des prix et apéritif.

Classement séparé par série et pour les bateaux de croisière ACVL (temps compensé SRS).

6. PARCOURS

SNG - Crans - SNG (parcours côtier), marques à laisser à tribord.

7. INSCRIPTIONS ET FINANCE D'INSCRIPTION

Sur www.nautique.org ou à faire parvenir (par poste ou fax) au Cercle de la Voile SNG (+41 22 707 05 09) jusqu'au **vendredi 9 juillet 2010, au plus tard 17h00**, au moyen du formulaire ad hoc. **Finance d'inscription: CHF 20.-.** A verser avec l'inscription sur le CCP 12-1527-3, au nom du Cercle de la Voile de la Société Nautique de Genève, en mentionnant « **Solitaire des Séries 2010** » et les noms du voilier et de son propriétaire.

8. JAUGE

Le Comité de course se réserve le droit de procéder à des contrôles de jauge. Les Cruisers ACVL devront en particulier disposer d'un certificat de jauge SRS valable pour la saison 2010. Ce certificat peut être obtenu sur www.acvl.ch.

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront à disposition des concurrents le **samedi 10 juillet 2010** à 9 heures.

10. ASSURANCE

Tous les concurrents ont l'obligation d'être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile couvrant les risques survenant en compétition.



BULLETIN D'INSCRIPTION

SOLITAIRE DES SERIES 2010

Toucans, Surprises, Grand Surprises, 5.5m et Cruisers ACVL (SRS 2010)

- 1 Série** Toucans Surprises 5.5m
 Grand Surprises ACVL
(cocher ce qui convient)

COEFF SRS

2010: _____

2 Nom du bateau _____

3 Immatriculation _____ **No de voile** _____

4 Nom du propriétaire _____

5 Adresse du propriétaire _____

6 Téléphone du propriétaire _____

7 Nom du responsable _____

8 Adresse du responsable _____

9 Téléphone du responsable _____
(pendant la manifestation)

J'accepte d'être soumis aux règles de course de l'ISAF, aux prescriptions de Swiss Sailing, aux Instructions de Course et aux règles de série applicables. Je déclare courir sous ma propre responsabilité et atteste être titulaire d'une assurance RC valable en course.

Nom et prénom _____

Lieu et date _____

Signature _____

A retourner au CVSNG, Port-Noir, 1223 Cologny, d'ici au vendredi 9 juillet 2010, au plus tard 17h00, par courrier ou par fax au 022 707 05 09